



Bruxelles, 23 novembre 2016

Brian O’Riordan

La petite pêche prépare le terrain à l’ICCAT pour des quotas équitables.

Cela a été une bien heureuse coïncidence que le 50^{ème} anniversaire de l’ICCAT se termine le 21 Novembre, Journée Mondiale de la Pêche.

La Journée Mondiale de la Pêche, célébrée dans le monde entier depuis 1998, est dédiée aux hommes et aux femmes qui dépendent de la pêche pour leur survie. Cette année, le Vatican a collaboré avec la FAO pour organiser un évènement sur la violation des droits des pêcheurs.

Les droits de l’homme et la pêche au thon sont étroitement liés. La petite pêche, une des activités les plus anciennes du monde, a vu sa prospérité disparaître, ses droits s’affaiblir et les stocks de thon et d’espèces similaires décimés. Entre temps, les gains de la pêche industrielle ont augmenté. La détresse des travailleurs du secteur, en particulier dans le cas de la pêche illégale en haute mer, est une question qui inquiète la communauté internationale. Le fait que la Journée Mondiale de la Pêche et la conclusion de la réunion annuelle de l’ICCAT aient eu lieu le même jour, bien qu’un hasard, transmet un message très fort aux décideurs : **les droits de l’homme des pêcheurs et les droits de pêche sont inséparables.**

Selon Fernando Gutiérrez, Membre de LIFE et Président de la Fédération Régionale des Cofradías des Iles Canaries, la participation à la réunion ICCAT a été une opportunité importante pour rencontrer des décideurs-clés et former des alliances. « Cela a été un honneur de participer à la réunion, et il ne faut pas que 50 ans s’écoulent avant la prochaine participation. Nous ne pouvons pas rater une opportunité aussi importante de faire entendre notre voix”.

Gutiérrez a souligné **les injustices que subi le secteur**, y compris le fait que l’accès à la ressource soit concentré dans les mains d’un nombre restreint d’opérateurs “au détriment de milliers de pêcheurs artisans”. A ce sujet, il a critiqué le système espagnol de distribution des quotas : « Tout le monde est au courant que le système de notre pays est injuste, ce qui touche les petits pêcheurs de l’Espagne entière, mais jusqu’à ce jour personne n’a ouvert sa bouche. Cela doit changer”.

Gutiérrez a mis en exergue **la détresse des petits pêcheurs européens de façon formelle aussi bien qu’informelle** : informellement dans les couloirs où les décisions sont prises, ainsi que formellement auprès du Directeur General des Affaires Maritimes de l’Union Européenne, Aguiar Machado, qui a présidé la réunion.

Bertrand Cazalet, représentant du Syndicat Professionnel des Pêcheurs Petits Métiers du Languedoc Roussillon (SPMLR) et membre de LIFE – a souligné la participation des représentants de la petite pêche dans la rédaction des résolutions et des recommandations, pour le thon rouge ainsi que pour l’espadon. Selon M. Cazalet, la présence de la petite pêche à l’ICCAT a été fondamentale car cela a permis de **tirer la sonnette d’alarme et d’informer l’ICCAT sur les problèmes**. Toutefois, il pense que certaines de questions les plus injustes relatives aux droits de pêche doivent aussi être soulevées au niveau national.

“En France, une partie des quotas de thon au niveau national – 10% - est allouée à la petite pêche, aux patrons pêcheurs dans les OP. Toutefois, il s’agit en fait d’opérateurs de la pêche industrielle qui ont investi dans les petits bateaux, **il est donc important que la véritable petite pêche mette en place sa propre OP pour obtenir les quotas** »

Selon M.Cazalet, la mise en place d’un TAC pour l’espadon par l’ICCAT est une étape importante. Toutefois, l’ICCAT doit établir comment les TAC seront alloués aux pays, notamment dans la Méditerranée, où **l’Italie et l’Espagne doivent agir pour réajuster le déséquilibre qui avantage la pêche industrielle**. Nombreux sont ceux qui dénoncent qu’il y a plus de pêche que ce qui est officiellement reporté.

Pour LIFE, les étapes suivantes seront le soutien aux membres dans leur combat au niveau national pour obtenir une distribution des quotas équitable. Au niveau européen, LIFE va continuer à pousser pour une mise en œuvre correcte du **Règlement (UE) 2016/1627 pour un plan de reconstitution du Thon Rouge**, en particulier par rapport à la promotion des « activité côtières », de l’utilisation de techniques avec un impact réduit sur l’environnement et d’engins sélectifs.

Comme souligné par Gutiérrez, l’on ne peut pas rater l’opportunité offerte par l’ICCAT en termes de rencontres avec les décideurs-clés et d’alliances. Pour cette raison, LIFE va **postuler comme observateur auprès de l’ICCAT**, et va travailler avec ses membres au cours des 12 mois prochains pour préparer le dossier pour demander un TAC de Thon Rouge réservé à la petite pêche. L’année 2017 sera décisive pour le Thon Rouge. Suite à une évaluation complète du stock en 2017, **il est probable que le plan de reconstitution de l’ICCAT ouvrera la voie à un plan de gestion**. Ceci va être une opportunité pour changer le système de distribution et inclure la petite pêche dans les parties prenantes.

LIFE, Gutiérrez et Cazalet pensent qu’il est important que les représentants de la petite pêche participent à la réunion ICCAT – et qu’ils participent aux réunions futures. Toutefois, la justice ne sera pas obtenue demain, ni après-demain. Rome ne s’est pas faite en un jour, mais au 50^e anniversaire de l’ICCAT des bases importantes ont été posées pour le futur.